

CAHIERS D'ETUDES LINGUISTIQUES (CEL)

**REVUE DU DEPARTEMENT DES SCIENCES DU LANGAGE ET DE LA
COMMUNICATION (DSLCC) – UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI (UAC)**

**CAHIERS D'ETUDES LINGUISTIQUES
CEL 13**

CEL N°13 – juin 2017

Editorial

La revue Cahiers d'Etudes Linguistiques entend publier des travaux purement descriptifs et ceux à perspective synchronique et, ou diachronique s'appuyant sur l'analyse linguistique ou littéraire d'une ou de plusieurs recherches africaines. La revue entend aussi être le carrefour des recherches linguistiques ou littéraires représentant des courants et des écoles théoriques divers puis d'échanges scientifiques pour tout chercheur en linguistique et littérature africaines.

CAHIERS D'ETUDES LINGUISTIQUES

Directeur de publication

Prof. Flavien GBETO, Doyen de la FLASH/UAC

Comité scientifique

Joseph O. YAI (Paris), Mamoudou Akanni IGE (Bénin), Bienvenu Albert AKOHA (Bénin), Toussaint Yaovi TCHITCHI (Bénin), Lebene BOLOUVI (Togo), Hounkpati Christophe B. CAPO (Bénin), Adrien HUANNOU (Bénin), Ascencion BOGNIAHO (Bénin), Issa TAKASSI (Togo), Maxime da CRUZ (Bénin), Flavien GBETO (Bénin), Médard Dominique BADA (Bénin), Jean-Euloge GBAGUIDI (Bénin), Pierre ONDO-MEBIAME (Gabon). Pascal Okri Tossou (Bénin); MIDIOHOUN Ossito Guy (Bénin), Mahugnon KAKPO (Bénin), Pamphile MEBIAME-AKONO (Gabon). Antoine AFELI (Togo), Léonard KOUSSOUHON (Bénin), Bertin YEHOUENOU (Bénin), Firmin AHOUA (Côte d'Ivoire), Laurent Alain ABOA (Côte d'Ivoire), Gérard KEDREBEOGO (Burkina-Faso), Alain SISSAO (Burkina-Faso), Aimé PALI (Togo), Laré KANTCHOA (Togo), Dame NDAO (Sénégal).

Rédacteur en Chef

Julien K. GBAGUIDI, Chef de Département des Sciences du Langage et de la Communication (DSLCL).

Comité de rédaction

Sévérin-Marie KINHOU, Samuel DJENGUE, Mawani Mathieu, Julien Koffi GBAGUIDI, Zéphirin C. TOSSA (Bénin), Coffi SAMBIENI, Blaise C. DJIHOUESSI, Maxime ADJADOHOUN, Florentine SAIZONOU-AGBOTON, Pascal Okry TOSSOU, Raphael YEBOU.

Secrétariat de rédaction

Moufoutaou ADJERAN, Marcellin Z. HOUNZANGBE, Judicaël AFFO.

Adresser toute correspondance à :
DSLC, Université d'Abomey-Calavi
Abomey-Calavi
République du Bénin
dslc1@yahoo.com

Université d'Abomey-Calavi
Département des Sciences du Langage et de la Communication

CAHIERS D'ETUDES LINGUISTIQUES

Numéro 13 / 2017

© DSLC – UAC

ISSN : 1659-6285

SOMMAIRE

1. WRITING A COMMENTARY OF A VERBAL SYSTEM, Coovi Innocent DATONDJI , Université d'Abomey-Calavi (Bénin)	7
2. INTRODUIRE LES LANGUES NATIONALES BENINOISES A L'ECOLE : COMMENT ? POUR QUOI FAIRE ? DIDACTICIENS ET LINGUISTES SE DONNENT LA MAIN POUR REUSSIR LE PROJET, Florentine AGBOTON , Université d'Abomey-Calavi (Bénin)	47
3. LANGUAGE, POWER AND IDEOLOGY: A CRITICAL LINGUISTICS ANALYSIS OF GENDER REPRESENTATION IN STRETCHES OF AN AFRICAN FEMALE PROSE FICTION, Innocent Sourou KOUTCHADE, Franck AMOUSSOU Université d'Abomey-Calavi (Bénin)	63
4. LES DIFFICULTES NEUROPSYCHOPHYSIOLOGIQUES EN LECTURE DE MOTS CHEZ LES ADOLESCENTS APHASIQUES PRIS EN CHARGE AU CME « SAINT FRANÇOIS D'ASSISE » A COTONOU / BENIN, Médard Dominique BADA, Ignace Adéolé ADEBIYI , Université d'Abomey-Calavi (Bénin)	89
5. IDEATIONAL CHARACTERIZATION OF THE SECOND-PERSON FOCALISATION: A STUDY OF CHIMAMANDA NGOZI ADICHIE'S THE THING AROUND YOUR NECK, Yémalo C. AMOUSSOU , Université d'Abomey-Calavi (Bénin)	109
6. LA GEO-COMMUNICATION (2): LA COMMUNAUTE INTERNATIONALE ET SES STRATEGIES DE DESTABILISATION DES PAYS FAIBLES, Alain DIASSE , Université FHB d'Abidjan-Cocody (Côte-d'Ivoire).....	139
7. EVALUATION DU MANUEL DE FONGBE DU COURS D'INITIATION DE L'ECOLE PRIMAIRE AU BENIN : DE L'ANALYSE DE CONTENU A L'IDENTIFICATION DES INSUFFISANCES POUR L'APPRENTISSAGE DE LA LANGUE, Kocou Prosper TONATO et Abdel Rahamane BABA-MOUSSA Université Abomey-Calavi (Bénin).....	163
8. DAS ENGAGEMENT DER DEUTSCHEN UND DIE VERANTWORTUNG DER EINWANDERER. DER BEITRAG DER DEUTSCHEN PRESSE ZUR LÖSUNG DER FLÜCHTLINGSKRISE IN DEUTSCHLAND UND EUROPA, Yaovi Antoine HOUNHOUE et Kuessi Marius SOHOUE , Université d'Abomey-Calavi (Bénin)	187
9. EXISTE T-IL DES ADJECTIFS QUALIFICATIFS EN BAATŌNŪM ? Gompassounon Ahmed BIO NIGAN , LABODYLCAL (Bénin)	209
10. DYNAMIQUE LEXICALE DANS LES PARLERS AJA, Louis TOGO , Laboratoire Ablode (Bénin)	227
11. L'ETUDIANT DE LA FLASH FACE AUX REALITES DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE AU BENIN, Vincent Cowovi ADANHOUNME , LARRED (Bénin)	247
12. EIN PRIESTER PREDIGT HASS STATT LIEBE: ZUR ZIVILISIERTEN UND INSTITUTIONALISIERTEN GEWALT IN HEINRICH VON KLEISTS DAS ERDBEBEN IN CHILI (1807), Kangnikoé ADAMA	268
13. THE CONCEPT OF THE INDIRECT RULE IN WEST AFRICAN COUNTRIES: A CRITICAL STUDY, Ibrahim YEKINI, Barnabé B. OLADJEHOU, Hergie Alexis SEGUEDEME , Université d'Abomey Calavi (Bénin)	285
14. ET SI JE NE REVENAIS PAS ? L'INSECURITE EN QUESTION DANS LA PRISON CIVILE DE COTONOU, Pascal DOHOU, Dodji AMOUZOUVI , Laboratoire d'Analyse et de Recherche Religions Espaces et Développement (Bénin)	306
15. MEDIATION ET DEVELOPPEMENT DU LANGAGE ORAL CHEZ L'ENFANT:UNE ANALYSE SELON L'APPROCHE HISTORICO CULTURELLE DE VYGOTSKI, Yapi Arsène Th. SEKA , Ecole Normale Supérieure d'Abidjan (Côte d'Ivoire)	323
16. LA PORTEE SYNTAXIQUE DE LA NEGATION DANS QUATRE PARLERS YORUBA DU BENIN : CABE, IDAASHA, NCA ET NFE, AYENA A. Maurel , Laboratoire Ablode (Bénin)	340

**INTRODUIRE LES LANGUES NATIONALES BENINOISES A
L'ECOLE : COMMENT ? POUR QUOI FAIRE ? DIDACTICIENS ET
LINGUISTES SE DONNENT LA MAIN POUR REUSSIR LE PROJET**

Florentine AGBOTON
Université d'Abomey-Calavi (Bénin)
floagboton@yahoo.fr

INTRODUIRE LES LANGUES NATIONALES BENINOISES A L'ECOLE : COMMENT ? POUR QUOI FAIRE ? DIDACTIENS ET LINGUISTES SE DONNENT LA MAIN POUR REUSSIR LE PROJET

Florentine AGBOTON

Université d'Abomey-Calavi (Bénin)

floagboton@yahoo.fr

Résumé

Pour répondre à cette question, la communication rappelle quelques facteurs sociolinguistiques et socio politiques qui sont à la base de l'introduction des langues nationales dans le système éducatif formel au Bénin. L'étude examine l'importance de l'utilisation des langues maternelles des élèves pour leur développement intellectuel ainsi que les modalités de leur introduction dans l'enseignement du premier degré. Elle s'appuie sur le projet ELAN (Ecole et Langue Nationale en Afrique) dont les objectifs et stratégies visent la promotion et l'introduction progressive de l'enseignement bilingue au niveau primaire. Pour de meilleurs résultats dans la mise en œuvre du projet d'introduction/utilisation des langues nationales à l'école, quelques réflexions didactiques et pédagogiques s'imposent.

Mots clés : Langues nationales – Langue étrangère - Bilinguisme – Stratégies d'enseignement

Abstract

To answer this question, the paper recalls some sociolinguistic and socio-political factors that underlie the introduction of national languages into the formal education system in Benin. The study examines the importance of the use of pupils' mother tongues for their intellectual development and the modalities of their introduction into primary education. It is based on the ELAN project (Ecole and Langue Nationale in Africa), which objectives and strategies aim at the promotion and gradual introduction of bilingual education at the primary level. For better results in the implementation of the project on the introduction / use of national languages at school, some didactic and pedagogical reflections are needed.

Key words: National languages - Foreign language - Bilingualism - Teaching strategies

Introduction

La question de l'introduction des langues nationales à l'école béninoise est si récurrente qu'on se demande quoi dire de nouveau qui n'ait pas encore été dit ou quoi proposer pour rendre le projet efficient. En réfléchissant sur l'intitulé qui nous a été proposé à savoir : « Introduire les langues nationales à l'école : Comment ? Pour quoi faire ? ». Nous avons pensé, qu'avant d'aborder ces questions relevant des stratégies à mettre en jeu et des objectifs visés pour un tel projet, il serait intéressant de répondre d'abord à d'autres questions de première importance, à savoir :

- Comment rendre effective l'utilisation des langues nationales dans ce système éducatif ?

- Quelle sera la place des langues nationales aux côtés du français, langue étrangère, établie depuis la colonisation langue de l'école au Bénin ?

En effet, la problématique de l'utilisation des langues nationales africaines dans le système éducatif des pays francophones, pose ipso facto, celle de leur utilisation à l'école ; étant entendu que les langues nationales, langues de première socialisation des élèves, sont utilisées à la maison, dans les familles. Cette situation pose donc, d'une manière ou d'une autre, la question fondamentale de la linguistique dans l'éducation en Afrique Francophone. Fyde (1995), cité par N. Nikiema nous fait remarquer que « pour avoir un sens, l'utilisation des langues dans l'enseignement devrait refléter l'utilisation des langues dans la vie et procéder naturellement de celle-ci. Il n'y a que par ce biais qu'elle peut avoir un sens et être acceptée et respectée » (2011 : 16).

Avec le multilinguisme qui caractérise le Bénin, il est évident que toutes les langues parlées sur le territoire ne peuvent être introduites à l'école. L'introduction de la langue française dans cet environnement déjà multilingue a installé les élèves déjà locuteurs de leur(s) langue(s) nationale(s) dans un bilinguisme soustractif. Selon J. F. Hamers J.F. (1988 : 92), l'enfant « dont la langue première n'est pas valorisée par la société, comme c'est souvent le cas

pour les enfants de minorités ethnolinguistiques, va, par le biais de la scolarisation, acquérir une langue seconde fortement valorisée aux dépens de sa langue maternelle » est qualifié de bilingue soustractif. C'est le cas lorsque l'entourage dévalorise la langue maternelle de l'enfant par rapport à la langue dominante, qui se trouve être une langue étrangère. Il en découle un sentiment de frustration qui pourrait bloquer le développement de l'enfant.

C'est cette situation qui motive les cadres et décideurs politiques à se donner la main pour freiner le 'tout en français' ou l'apprentissage du français en français. Comment avec l'introduction des langues nationales dans le système éducatif béninois, peut-on atteindre les objectifs d'un enseignement qui réponde à la fois aux normes de l'efficacité et de la qualité de l'éducation des enfants ? Si l'éducation bilingue est la formule alternative choisie, comment alors la concevoir pour qu'elle permette l'amélioration de la qualité de l'enseignement et le développement intellectuel de l'enfant ? Ainsi notre développement portera sur les trois points suivants : Quelles sont les raisons qui motivent l'introduction des langues béninoises dans le système éducatif du Bénin ? Quels objectifs poursuit-on dans l'introduction des langues nationales à enseignement primaire ? Quelles sont les stratégies que le projet ELAN déploie pour l'enseignement des langues nationales dans le système éducatif formel ? Nous n'avons pas la prétention de discuter en profondeur de toutes ces questions pendant cette présentation, mais elles seront abordées pour donner quelque éclairage sur leur pertinence par rapport au sujet proposé.

1-Pourquoi introduire les langues béninoises dans le système éducatif du Bénin ?

Pour répondre à cette question, nous allons d'abord rappeler quelques situations qui sont à la base de l'exclusion des langues béninoises du système éducatif formel et ensuite donner quelques indications sur les langues nationales en tant que facteurs et moteurs du développement.

D'entrée de jeu, nous voudrions faire remarquer que si en France, pays où le français, langue nationale ou langue maternelle, est la langue de l'école et si en Angleterre, l'anglais, langue maternelle est aussi la langue de l'école comme c'est le cas pour la plupart des pays européens (l'italien, langue de l'école en Italie ; l'allemand pour l'Allemagne etc.), nous sommes tentée de dire que l'introduction ou l'utilisation des langues nationales à l'école béninoise relève de l'évidence. Si le fongbe est la langue nationale de communication régionale au sud du Bénin, pourquoi cette langue ne serait pas utilisée dans l'enseignement au sud du Bénin ? « L'utilisation des langues dans l'enseignement devrait refléter l'utilisation des langues dans la vie et procéder naturellement de celle-ci », martèle Fyge. Mais qu'est-ce qui empêche ce fait au Bénin ?

1.1 Le français demeure la langue d'enseignement dans le système éducatif formel

L'implantation de l'école en terre africaine francophone s'est opérée du fait de la colonisation française ; et dans la plupart des colonies, le programme du système éducatif formel est celui du pays colonisateur. Il va sans dire que l'objectif de la France était d'imposer la langue française au Bénin. De ce fait, sont exclues les langues nationales africaines du système de l'éducation formel. Dans le contexte multilingue béninois, le français était la seule langue utilisée pour l'apprentissage des connaissances sur le monde. C'est la langue de l'État, c'est-à-dire la langue des institutions, donc la langue de l'école. « Langue enseignée et langue d'enseignement » selon l'expression de G. Vigner (2001 :26) ; son usage formel (dans le système éducatif) est régi par la politique linguistique qui fait de lui la première langue du contexte scolaire de la plupart des pays francophones. Cette suprématie du français sur les langues maternelles va jouer soit comme un facteur facilitateur, soit comme un facteur inhibiteur des apprentissages de/dans la langue française. Pour bien parler, bien écrire et

comprendre le français utile pour les relations « d'affaires » avec le colonisateur, les Béninois ou tout simplement les Africains devaient aller à l'école du blanc. Ils en sortaient comme « cadres d'exécution » et la grande masse qui n'y est pas allée n'avait pas de chance de s'affirmer dans la vie active. Les langues nationales, langues maternelles de ces derniers étaient, sans argument valable, écartées du curriculum des formations. Faute de formateurs mieux indiqués, les cadres subalternes formés étant peu dignes pour enseigner leurs langues aux côtés du colonisateur d'une part, et d'autre part, les langues africaines jugées très triviales et déshonorant pour trouver place aux côtés de la langue des langues qu'est le français. Par ailleurs, les langues africaines étaient non seulement interdites dans la salle de classe mais aussi dans la cour de l'école.

Elles sont restées langues de la famille et des religions traditionnelles. Il convient de comprendre que l'introduction des langues béninoises dans le système éducatif mis en place, conduirait à la prise de conscience identitaire, graves menaces pour les objectifs du colonisateur. Les conséquences de cette politique ont été désastreuses pour la formation/éducation de la personnalité de l'homme africain, et particulièrement pour les cadres africains. Il est grand temps que l'Afrique cesse d'être le seul continent où l'enfant qui va à l'école est obligé d'accéder à la connaissance et à la science dans une autre langue que celle qu'il parle en famille.

1.2 Les langues nationales, facteur et moteur du développement individuel et social

Il est communément admis que la langue maternelle a un rôle essentiel à jouer dans la construction de l'identité culturelle des individus et des collectivités locuteurs. Déjà en 1972, le Gouvernement béninois dans sa politique linguistique invitait à la revalorisation de nos langues et cultures nationales. L'alphabétisation des masses dans les langues nationales considérée

comme le facteur essentiel du développement était l'outil privilégié pour « assurer le développement de la culture populaire ».

Selon J. Poth (1990) cité par M. D. Bada (2009 : 94), « Les psychologues nous ont clairement montré que refouler chez l'enfant le parler maternel est extrêmement nocif pour le développement de ses activités cognitives. On nuit de la sorte à l'épanouissement ultérieur de ses facultés d'expression dans la langue non-maternelle qu'il sera amené à apprendre par la suite, car poursuit-il, c'est bien la langue maternelle qui garantit le décollage intellectuel de l'enfant dès le début de sa scolarité ». Cette affirmation sans équivoque de Poth décrit bien le rôle que des langues maternelles jouent dans l'éducation de l'enfant.

Notre expérience de mère de famille et le constat que nous faisons dans notre milieu social nous permet de dire qu'un enfant qui ne sait pas bien parler sa première langue avant d'apprendre la langue de l'autre ne connaît ni bien sa propre langue, ni bien la langue de l'autre. Empêcher l'utilisation des langues maternelles, langues de première socialisation de l'enfant, comme vecteur du savoir, porte un grave préjudice au développement intellectuel de l'enfant. Quant à S.E. M. Abdou DIOUF (2003), lors des états généraux du français à Libreville, il affirme ceci : « Sur le sol d'Afrique, langues africaines et langue française expriment, à la fois, l'identité qui est « enracinement » et l'aptitude au progrès qui est « ouverture ». Pour atteindre ce double objectif, il est donc indispensable dans un premier temps, « d'installer confortablement l'enfant dans sa langue maternelle » pour l'ouvrir, ensuite, sur une langue française désormais « partenaire » des langues-cultures avec lesquelles elle est en contact ».

Signalons que l'UNESCO, en ce qui le concerne, est persuadée que l'enseignement multilingue est la seule voie pour une éducation de qualité pour tous et pour le développement: « Seule une éducation multilingue est en mesure de répondre aux exigences de la participation à l'échelle mondiale et à l'échelle nationales, et aux besoins spécifiques de communautés qui se distinguent sur les plans culturel et linguistique » (UNESCO, 2003 :31).

Il y a nécessité de développer les connaissances des enfants dans leurs langues maternelle par le biais de l'éducation pour leur donner les moyens dont ils ont besoin pour communiquer et comprendre le monde dans lequel ils vivent. Pour assurer donc un parfait épanouissement de l'enfant, il est important que les langues nationales, meilleurs moyens d'apprentissage des connaissances du monde, soient aussi prises en compte dans l'enseignement de base.

2- Quels sont les objectifs de l'introduction des langues nationales à l'école ?

Pour ne pas utiliser la trilogie « intégration-introduction-utilisation des langues africaines comme T. Tchitchi (2010) dans son étude très documentée sur le thème, nous nous en tenons au terme couplé l'introduction/utilisation pour caractériser la concomitance des deux actions mises en place au profit des langues nationales dans le système éducatif du Bénin. Nous allons aborder cette question en examinant les différentes décisions et dispositions prises pour aboutir à l'introduction/utilisation effective des langues en tant qu'objet et en tant que véhicule d'enseignement des connaissances à l'école béninoise.

2.1 L'introduction/utilisation des langues nationales à l'école, des années 70 à nos jours

Après l'indépendance du Bénin, conscients du rôle capital des langues maternelles dans le développement de leurs concitoyens, les gouvernements qui se sont succédé, ont pris des décisions et des dispositions légales pour l'introduction des langues béninoises à l'école et pour leur accorder une place digne aux côtés de la langue française. Déjà en 1972, on note dans le discours programme du 30 novembre 1972, une invitation à la revalorisation de nos langues et cultures nationales en les adaptant au besoin des masses. Il était recommandé d'« assurer le développement de la culture populaire en organisant dans les langues nationales l'alphabétisation des masses, facteur essentiel de notre développement. De la soixantaine de langues maternelles dénombrées au

Bénin par des structures linguistiques et étatiques, six ont été choisies comme langues nationales à savoir baatonum, ditamari, dendi fon, adja, et yoruba sur la base d'un certain nombre de critères, notamment : nombres de locuteurs, caractère véhiculaire, nombre d'articles scientifiques publiés et aire géographique occupée...

Sous l'ordonnance du 13 juin 1975 portant loi d'orientation de l'éducation nationale, la réforme mise en œuvre a profondément touché le système scolaire en créant « l'école nouvelle ». Parmi les décisions prises, il a été abordé l'introduction progressive des langues nationales dans les programmes d'enseignement, d'abord comme matière d'enseignement au même titre que les autres disciplines et ensuite comme véhicule du savoir.

Les langues nationales ont alors fait leur entrée dans le système éducatif béninois par l'école maternelle en tant que véhicules d'enseignement. C'est à cette époque que les Centres d'Eveil et de Stimulation de l'Enfant (CESE) ont été créés. Ces CESE exécutaient les programmes des cours maternels et faisaient la pratique de plusieurs activités dans les langues maternelles. Le français était aussi utilisé mais occupait peu de temps dans les pratiques de classe journalières. Cette expérience, qui n'avait pas rencontré l'assentiment de certains parents d'élèves, était pourtant appréciée des intellectuels avertis des compétences que les enfants devraient acquérir pour leur développement sociocognitif. La plupart des enfants soumis à ce programme pouvait réussir facilement les activités de comptage, d'expression orale et d'écriture, auxquelles ils étaient soumis. Ils récitaient avec beaucoup d'excitation des poésies en langues maternelles au grand bonheur des parents.

En dehors du cours maternel, les langues béninoises sont aussi utilisées à l'université et particulièrement au Département des Sciences du Langage et de la Communication (DSCL). Le curriculum de formation dans ce département universitaire compte aussi les langues et cultures nationales, en plus des études sur le français en tant objet d'étude des sciences du langage et de la

communication. Le programme prend en compte aussi bien le renforcement des compétences linguistiques en langue française que des cours sur les langues et cultures nationales en vue de la promotion de leurs valeurs et de leurs impacts positifs sur l'Homme. Les étudiants s'inscrivent dans les langues nationales de leur choix.

Il faut noter également à ce niveau du système éducatif, sous le régime du changement, l'entrée des langues nationales en 2008 dans les épreuves du baccalauréat. Bien que ces langues nationales soient proposées en épreuve facultative, ce fait témoigne du souci permanent des linguistes de notre université à intégrer dans la formation des étudiants béninois leurs langues et cultures nationales.

D'autres actions non moins importantes témoignent de la volonté politique des gouvernements béninois et des actions entreprises par les organismes nationaux, étrangers et internationaux en faveur de l'introduction/utilisation de nos langues dans le secteur formel à savoir : l'alphabétisation et l'éducation des adultes, l'harmonisation et la normalisation des alphabets de sous-région... mais il reste que les portes ne sont pas encore largement ouvertes pour l'introduction des langues nationales dans le système éducatif comme l'annoncent les différents forums de 2007 et tout dernièrement celui de décembre 2014 en matière de l'introduction des langues béninoises à l'école.

L'accent mis sur l'alphabétisation et l'éducation des adultes par les gouvernements successifs, témoigne de ce que l'éducation scolaire n'est pas le seul milieu d'apprentissage des savoirs. Les programmes d'alphabétisation et d'apprentissage professionnel sont conçus et mis en œuvre pour l'acquisition et l'amélioration des compétences des adultes dans les langues nationales en écriture, en lecture et en calcul.

Le gouvernement du régime du changement et de la Refondation de 2006-2016, s'est engagé aux côtés des acteurs de l'éducation nationaux et

internationaux pour prendre des décisions en vue de relever le niveau des élèves béninois. Des actions éducatives sont mises en œuvre pour rehausser le taux de scolarisation (au niveau primaire, le taux de scolarisation avoisine les 80%), sans toutefois garantir le taux d'achèvement. Mais ce progrès ne doit pas empêcher les cadres du secteur éducatif d'envisager d'autres actions de facilitation des apprentissages. Le rapport de l'UNICEF sur l'éducation présenté en 2012 informe sur le faible taux d'achèvement de la scolarité au niveau primaire : 64% en 2011 contre 67% en 2010. Ce faible niveau du taux d'achèvement s'explique non seulement par les abandons mais également par le niveau élevé des redoublements ».

2.2 Pour un enseignement primaire bilingue : Initiative ELAN-Afrique

L'initiative ELAN mérite d'être citée dans ce débat. Parti des expériences diverses d'utilisation des langues africaines dans les systèmes éducatifs, le projet ELAN se veut une nouvelle initiative qui vise à accompagner les pays d'Afrique sub-saharienne francophones dans le développement d'une éducation primaire de qualité. Pour cela, elle entend faciliter l'implantation d'un enseignement bilingue articulant langues nationales et français, en particulier dans les zones rurales pour faciliter l'accès à plus d'enfants ; car le principe d'utiliser les langues nationales comme langues d'instruction au cours des premières années de la scolarisation est une stratégie de motivation à la scolarisation jugée difficile à cause de l'apprentissage de la langue française.

Quatre institutions (l'Agence Universitaire de la Francophonie, - AUF, l'Organisation Internationale de la Francophonie, - OIF, l'Agence Française de Développement - AFD et le Ministère français des Affaires étrangères et européennes) partenaires de ce projet, se sont entendues pour mettre en place un enseignement primaire bilingue. Les stratégies d'apprentissage adoptées tiennent compte non seulement du français, mais aussi des langues nationales en présence, en vue de « faire reculer l'échec scolaire, en offrant aux enfants un

enseignement primaire de meilleure qualité, notamment dans les régions les plus en difficulté»

C'est une initiative qui vise à faciliter les apprentissages à la base. Pour les pays membres comme le Bénin, le Burkina Faso, le Burundi, le Cameroun, la R. D. du Congo, le Mali, le Niger et le Sénégal, l'objectif est de réduire les taux d'abandon et les échecs au niveau primaire par la promotion du développement progressif de l'enseignement primaire bilingue. L'utilisation intensive des langues nationales dans les premières années du cycle est la règle. L'enseignement bilingue est l'option éducative choisie pour assurer la bonne pratique et la maîtrise de la langue maternelle avant la maîtrise dans la langue française.

Les spécialistes du langage et de son enseignement proposent à travers le projet ELAN, la promotion de l'enseignement bilingue à l'école primaire. En effet, l'éducation bilingue selon Hamers et Blanc (1989 :301), « désigne tout enseignement dans lequel, à un moment variable, pendant un temps et dans des proportions variables, simultanément l'instruction est donnée dans au moins deux langues dont l'une est généralement la première langue de l'élève ».

La stratégie indique qu'il faut commencer l'apprentissage des compétences de base par les langues nationales à cause des avantages psycholinguistiques et socio cognitives qu'elles permettent. Ainsi les langues nationales comprises par les enfants sont utilisées comme véhicules d'enseignement des matières d'apprentissage comme la lecture, l'écriture et le calcul. La langue française y est utilisée mais dans un moindre degré au début du cycle. Son utilisation augmente progressivement quand les enfants avancent dans le cycle.

L'expérimentation a été mise en route pendant l'année scolaire 2013-2014 avec six langues nationales introduites au CI à savoir les langues baatonum, dendi, ditamari au nord du Bénin ; et les langues fon et yoruba adja au sud et se poursuit. Trente (30) classes ont été créées pour cette première phase dans les douze (12) départements. Au cours de la deuxième année (2014-2015), la classe

de CP a continué l'expérimentation avec les six premières langues ; le CI créé cette année fait l'expérimentation avec dix (10) langues nationales à savoir les six premières langues nationales sélectionnées auxquelles se sont ajoutées quatre (4) autres Il s'agit des langues yom et fufuldé au nord et guin et goun au sud.

3. Quelles stratégies pour réussir l'utilisation des langues nationales au primaire ?

L'articulation langues africaines - la langue française dans la forme de bilinguisme simultané est une pratique très appréciée des linguistes et des didacticiens des langues. Pour G. Sawagodo (2004 : 8), il est nécessaire « de privilégier la diversité linguistique et culturelle au sein de nos systèmes éducatifs qui ont tout à gagner, d'un point de vue linguistique, pédagogique et didactique, à élaborer des stratégies éducatives incluant un bilinguisme de type fonctionnel ».

Pour de meilleurs résultats dans la mise en œuvre de ce projet, les didacticiens des langues et les linguistes se donnent la main.

Quelques pistes de réflexions sont à approfondir :

-Utiliser les langues nationales comme véhicule d'enseignement :

Sur le plan psychopédagogique : utiliser une langue familière et un langage simple pour expliquer les contenus des matières à enseigner. Ceci permet aux apprenants de poser des questions pour mieux comprendre.

Sur le plan linguistique : Utiliser un vocabulaire riche mais peu simple et courant des matières au programme et les varier les termes et les formulations en fonction du niveau de la classe.

Sur le plan didactique : Employer une des langues que les apprenants maîtrisent mieux afin de les amener à maîtriser les contenus. Ceci permet de créer des conditions favorables à l'enseignement et à l'apprentissage des matières. On pourrait les varier en fonction des matières.

Ceci se vérifie bien car le constat fait auprès des familles dont les enfants ont appris à lire, à écrire et calculer dans leurs langues maternelles réussissent mieux dans l'apprentissage du français. Il est utile de faire cette expérience dans nos écoles en vue de favoriser la maîtrise de la seconde langue qu'est le français. Au niveau du cours secondaire (par exemple)

-Enseigner les langues nationales comme matière :

Sur le plan linguistique : Amener les apprenants à comprendre le système de fonctionnement des langues au niveau lexical, syntaxique et orthographique.

Sur le plan culturel : Examiner avec les apprenants les rapports entre les langues nationales, les valeurs qu'elles véhiculent. A travers les poésies, les chansons, les contes, travailler sur les comportements, les proverbes et autres éléments culturels qui marquent les peuples africains.

Sur le plan pédagogique : Adopter une approche interactive et communicative pour permettre aux apprenants de participer activement à la classe.

Proposer des activités de jeu de rôle que les apprenants vont mettre en place eux-mêmes en fonction de leur niveau.

D'autres actions attendues :

-Généraliser l'utilisation des langues nationales à tous les sections du développement du pays :

- Elargir le projet ELAN aux autres niveaux de système éducatif ;

- Mettre à jour la politique linguistique, mesure qui conditionne l'enseignement des langues au Bénin en conséquence. Comme l'informe B. Djihouessi (2009 : 132), « c'est elle qui est la clé de tout. Pour être efficace, il est nécessaire que cette politique linguistique dispose, entre autres, d'un système de planification »

-Former les enseignants à l'enseignement bilingue et aussi à l'évaluation des compétences des élèves dans ce domaine.

Conclusion

La question de la valorisation et de l'introduction des langues nationales est préoccupante. Les discussions faites tout au long de cette communication ont démontré que l'enfant apprend mieux et s'épanouit mieux avec la langue qu'il connaît mieux. C'est cette idée qui est à la base de l'initiative ELAN ; conception soutenue par d'autres spécialistes de l'éducation, et qui justifie le bien fondé de la volonté de voir se réaliser l'introduction des langues nationales dans le système éducatif du Bénin.

Les différents points abordés dans ce développement ont permis de relever la valeur de nos langues nationales et de soutenir leur intégration utile dans le système éducatif des pays francophones aux côtés du français, langue non maternelle des élèves. Actuellement, le projet en phase d'expérimentation suit son cours. Pour que cela aboutisse et que le processus de sa généralisation se poursuive, il est important de suivre le mécanisme mis en place pour sa durabilité, suivre pour rectifier au fur et mesure les dérapages éventuels, suivre les animations de classe pour la mise à jour régulière des pratiques pédagogiques en fonction des exigences du projet...

Bien entendu, les langues nationales ne seront pas introduites à l'école pour n'enseigner que l'écriture, la lecture et le calcul ; elles serviront à réaliser des tâches plus importantes. Supports d'enseignement, elles serviront à transmettre des connaissances sur elles-mêmes, à étudier d'autres langues et cultures ; à apprendre sur d'autres disciplines telles que les mathématiques, l'histoire et la géographie, les sciences de la vie et techniques où elles sont les moins attendues.

Nous retenons, pour finir, à la suite G. Sawadogo (2004 : 253) que « l'utilisation des langues nationales dans l'enseignement de base serait l'un des meilleurs moyens pour assurer un parfait épanouissement de l'enfant ».

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BADA, M. D. (2009), « Développement et adaptation des langues béninoises aux savoirs Modernes », in *Langues et politiques de langues au Bénin*, Ablode, pp 89-104.
- DJIHOUESSI, B., (2009), La problématique du médium d'enseignement en contexte scolaire multilingue : Quelles solutions pour une éducation de qualité au Bénin. in *Langues et politiques de langues au Bénin*, Ablode, pp : 105-137.
- HAMERS, J. F. (1988), « *Un modèle socio-psychologique du développement bilingue* ». *Langage et société*, n°43, pp. 91-102.
- HAMERS, J. F. et BLANC, M. (1989) *Bilingualité et Bilinguisme*, Pierre Mardaga, Liège, Bruxelles.
- MEPALN, (2007), *Rapport général de l'atelier sur l'introduction des langues nationales dans le système éducatif formel au Bénin*, Possotomè.
- NIKIEMA, N., (2011), *Langues nationales et éducation*, Université de Ouagadougou, O. Shaker.
- SAWAGODO, G., (2004), « Les langues nationales à l'école burkinabé : Enjeux d'une innovation pédagogique majeure » in *Repères* n°29, pp.251-260.
- TCHITCHI, Y. T. et al., (2010), « *Intégration-Utilisation et introduction des langues africaines dans le système éducatif au Bénin. Des mots ou des maux ?* » 5^{ème} GANAA-Atelier, Université Cheikh Anta Diop de Dakar.
- VIGNER, G. (2001), *Enseigner le français comme langue seconde, clé internationale*.